

ATTESTATION



STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

délivrée en vertu de la loi n°82-1091 du 23/12/1982 - décret n°83-517 du 24/06/1983

Je soussigné, Charles COLVEZ, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aisne, atteste que :

MADAME LE BOT MELANIE

→ Domiciliée: 11 HAM MALAKOFF - 02480 SOMMETTE EAUCOURT

→ A suivi avec assiduité le STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION

→ Qui s'est déroulé du 17/06/13 au

3 (5)

→ A IA MAISON DE L'EMPLOI - 02100 ST QUENTIN

→ D'une durée de 32 h 30

in foi de quoi la présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

L'animateur,

LECOMTE CHRISTOPHE

Urcel, le 21/06/2013 Le Président,

Charles COLVEZ